

Rapport d'activité 2019

Assemblée Générale du 18 juin 2020



Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes

Association constituée de la JPA et de l'UNAT

7 rue Pérignon, 75015 PARIS

07.68.33.68.59 / ovlej@ovlej.fr

Sommaire

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes	4
Présentation de l'association	4
Le projet de l'Ovlej	4
AXE 1 : Réaliser des études nationales, territoriales et spécifiques aux organisateurs dans le champ des vacances et des loisirs collectifs	6
Réalisation d'une étude sur le vivre-ensemble en ACM	6
Finalisation de l'étude en 2019	6
Suivi de l'étude	6
Lancement d'un nouveau projet de recherche	7
Un premier dispositif d'enquête avec le Crédoc	7
Un second dispositif d'enquête à construire	8
Liens avec les universités	8
Travail avec des étudiants	8
Sollicitations sur des travaux de recherche.....	8
AXE 2 : Animer une veille partagée sur les recherches, les études, les rapports... concernant les vacances et loisirs des enfants et des jeunes	9
Organisation d'un séminaire de restitution sur l'étude vivre-ensemble	9
Une lettre numérique centrée sur les travaux de recherche sur les ACM.....	10
AXE 3 : Diffuser des connaissances sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes en accueil collectif de mineurs	11
A l'initiative de l'OVLEJ	11
Publication de deux Bulletins	11
Réalisation d'une revue de presse	11
Publication d'un ouvrage.....	12
La lettre d'informations de l'OVLEJ : statistiques.....	12
En réponse à des sollicitations extérieures.....	13
Participation à des publications spécifiques	13
Des interventions orales.....	14
Retour sur la dernière thématique de recherche de l'OVLEJ : le vivre-ensemble en ACM.....	16

Vie associative et représentations.....	17
Réunions de gouvernance	17
Représentations extérieures	17
 L'OVLEJ dans les médias en 2019	 19
 Annexes	 21
Presse	21
Février 2019 – Presse papier	21
Juin 2019 – Presse papier	22
Juillet 2019 – Presse papier	23
Juillet 2019 – Web	25
Août 2019 – Presse papier	28
Août 2019 – Presse papier	30
Août 2019 – Web.....	31
Août 2019 – Web.....	32
Août 2019 – Presse papier	33
Liste des <i>Bulletins</i> publiés par l'Ovlej	36

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes

Présentation de l'association

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) est une association créée fin 1999 par les principales organisations du secteur associatif intervenant dans le champ des vacances et des loisirs collectifs. Elle est aujourd'hui constituée de la Jeunesse au Plein Air (JPA) et de l'Union Nationale des Associations de Tourisme de plein air (UNAT). Depuis 2016, la gouvernance de l'OVLEJ est à parité entre ces deux membres.

Son objet : contribuer à une meilleure connaissance des vacances et des loisirs des enfants et des adolescents français, notamment concernant les vacances et loisirs collectifs, trop peu étudiés au regard des nombreuses évolutions sociétales.

Depuis maintenant vingt ans, l'OVLEJ mutualise les données produites par d'autres institutions et produit ses propres études. Ces expertises, réalisées avec et pour les acteurs et partenaires du secteur, sont notamment mises en ligne et accessibles à tous sur le site Internet de l'Observatoire (www.ovlej.fr). Les résultats sont principalement diffusés au travers des Bulletins de l'OVLEJ¹.

Depuis sa création, quinze études ont été réalisées par l'Observatoire sur des thématiques diverses :

- Les pratiques de vacances des enfants et des jeunes : taux de départ, modes de départ, motivations ;
- Les accueils collectifs de mineurs : fréquentation, pratiques, évolutions ;
- Les familles et les ACM : perceptions, attentes, raisons à l'inscription, parcours, vécu ;
- Des études spécifiques : handicap, aides au départ, professionnels du secteur.

Le projet de l'Ovlej

En 2014, l'Observatoire a engagé un travail sur la mutation de son projet, de sa gouvernance et de son économie. Celui-ci a notamment donné lieu à la rédaction d'un nouveau projet stratégique : éléments de contexte, besoins identifiés, enjeux et programme de travail ont ainsi pu être discutés et débattus tant avec les administrateurs siégeant au conseil d'administration de l'OVLEJ, qu'avec ceux de la JPA et de l'UNAT. Les acteurs du champ de l'animation (organisateur d'accueils collectifs de mineurs et prescripteurs, partenaires institutionnels), ont également été sollicités lors d'un séminaire qui a permis à tous de s'exprimer et ainsi de participer à la co-construction de ce nouveau projet quadriennal.

Le projet quadriennal 2017-2020 de l'OVLEJ affirme trois enjeux :

- Un observatoire reconnu pour son expertise, pour les organisateurs et les institutions,
- Un observatoire, utile à ses membres,
- Un observatoire, pôle de ressources pour que ses membres -la JPA et l'UNAT- puissent influencer les politiques publiques.

¹ Cf. listing en Annexes.

Le programme de travail, défini au sein de ce projet, se structure autour de trois grands axes :

- Réaliser des études nationales, territoriales et spécifiques aux organisateurs dans le champ des vacances et des loisirs collectifs (axe 1),
- Animer une veille partagée sur les recherches, les études, les rapports... concernant les vacances et loisirs des enfants et des jeunes (axe 2),
- Diffuser des connaissances sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes en accueil collectif de mineurs (axe 3).

Un document synthétique du projet stratégique 2017-2020 de l'OVLEJ est accessible sur le site Internet www.ovlej.fr, dans la partie « Qui est l'Ovlej ? ».

AXE 1 : Réaliser des études nationales, territoriales et spécifiques aux organisateurs dans le champ des vacances et des loisirs collectifs

Réalisation d'une étude sur le vivre-ensemble en ACM

Au sein du premier axe de travail du projet stratégique, la principale action est la réalisation d'études biennales approfondies. L'étude « **De l'intérêt du vivre-ensemble par les ACM. Expériences et compétences acquises selon les jeunes et leurs parents** » a vu sa mise en œuvre sur l'année 2017. Le travail d'enquête s'est prolongé sur l'année 2018 et le premier semestre 2019 a permis de finaliser l'analyse et de diffuser les résultats.

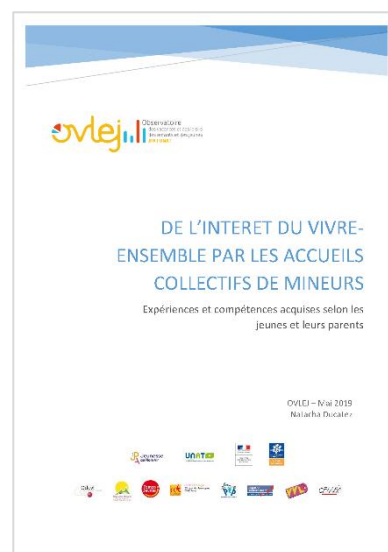
L'étude a comme double objectif, à travers l'expérience de jeunes inscrits dans un accueil de loisirs, un mini-camp, une colonie de vacances ou un camp scout, et de la perception de leurs parents :

- De comprendre l'expérience du vivre-ensemble,
- D'identifier les « habiletés sociales et de comportement » acquises ou développées par les jeunes durant leurs expériences de vie collective.

Finalisation de l'étude en 2019

Les différents terrains d'enquêtes ont été menés sur le second semestre 2017 (monographies et entretiens avec les parents) et sur l'été 2018 (entretiens auprès des enfants et des adolescents). Le premier semestre 2019 a permis de finaliser l'analyse de l'ensemble des matériaux recueillis et la rédaction du rapport final.

Rappelons que cette étude a pu être réalisée avec le soutien financier de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), rattachée au Ministère de l'Éducation Nationale, de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), d'Odcvl, du CCE Veolia, de Temps Jeunes, du CCUES Orange, de la Fédération Générale des PEP, de La Ligue de l'Enseignement, de Vacances Voyages Loisirs (VVL), des Ceméa et de Wakanga, ainsi que des partenaires de l'Ovlej : la JPA et l'UNAT.



Le rapport final sera publié dans la collection « Dossier d'étude » de la CNAF, dans le courant de l'année 2020. Une restitution orale des résultats a été organisée par l'OVLEJ au mois de juin 2019 (cf. partie « Axe 2 » en page 9).

Suivi de l'étude

Sur l'année 2019, une dernière réunion a été organisée avec le comité de pilotage (membres du CA de l'OVLEJ, partenaires institutionnels -DJEPVA et CNAF- et organisateurs de séjours collectifs ou d'accueils de loisirs), en charge du suivi de la réalisation de cette étude. Celle-ci s'est tenue le 26 mars, pour une présentation du rapport final et des échanges autour des analyses.

Suite à cela, le rapport a pu être présenté, pour validation, au conseil d'administration de l'OVLEJ le 11 avril.

Lancement d'un nouveau projet de recherche

L'étude sur le vivre-ensemble étant terminée, le conseil d'administration de l'OVLEJ a statué sur le choix d'un nouveau projet de recherche. Le second semestre 2019 a permis de définir les grands axes du projet « **Les loisirs et les vacances des enfants et des jeunes en France : connaissance des publics et attentes des parents** ».



Ce projet de recherche se déclinera en deux phases :

- Il est en effet d'abord apparu nécessaire de produire des indicateurs statistiques actualisés, permettant de qualifier les jeunes âgés entre 5 et 19 ans en fonction de leurs pratiques de loisirs collectifs et de départs en vacances.
- La seconde phase permettra de recueillir des informations sur les attentes des parents envers les loisirs et les vacances de leurs enfants.

La définition du sujet et des attendus au sein du conseil d'administration a permis la rédaction d'un projet². Une première communication auprès des partenaires de l'OVLEJ a ainsi pu être lancée, pour un appel à contribution financière permettant la réalisation du projet.

Un premier dispositif d'enquête avec le Crédoc

Dans le cadre de la première phase de recherche, l'Observatoire a pris la décision de travailler avec le Crédoc, dans le cadre de son enquête annuelle « Condition de vie et aspirations des français ». Ce choix permet à l'OVLEJ de bénéficier de l'expertise méthodologique du Crédoc et de s'inscrire dans une enquête barométrique stable depuis plusieurs années. Il a également été pensé dans l'idée de pouvoir s'inscrire dans une étude qui pourrait être renouvelée (par exemple dans deux ans), permettant ainsi de pouvoir analyser des évolutions sur des données comparables.

Quelques questions, spécifiques à l'OVLEJ, ont été travaillées avec le Crédoc et ont ensuite été intégrées à leur questionnaire. Le recueil de données se fait dans le cadre d'une enquête en ligne diffusée sur les mois de décembre 2019 et janvier 2020. Les résultats seront donc analysés et diffusés sur le courant du premier semestre 2020.

Ces résultats permettront d'obtenir une photographie des pratiques de loisirs collectifs et de départ en vacances des 5-19 ans, en qualifiant les différents publics.

² Le document présentant le nouveau projet est téléchargeable sur <http://www.ovlej.fr/seminaire-ovlej-janvier-2020/>

Un second dispositif d'enquête à construire

Pour le second axe de recherche, l'OVLEJ a souhaité se laisser le temps de construire la problématique en lien avec ses partenaires et les organisateurs d'accueils collectifs. L'organisation d'un séminaire a donc été pensée. Son objectif : échanger sur la thématique du projet de recherche (attentes des parents envers les loisirs et vacances de leurs enfants), recueillir les expériences et interrogations des divers acteurs ainsi que leurs besoins en matière de données. Ce séminaire sera organisé sur la fin du mois de janvier 2020.

Liens avec les universités

Travail avec des étudiants

En septembre 2018, un projet tuteuré a été lancé avec quatre étudiants en licence professionnelle « Coordination de projets de développement social et culturel », à l'IUT de Bordeaux Montaigne. Ils ont travaillé, tout au long de l'année scolaire 2018-2019, sur une étude quantitative interrogeant des animateurs et directeurs travaillant ou ayant travaillé en accueils collectifs de mineurs. L'objectif était d'obtenir des indicateurs statistiques sur les motivations à travailler dans l'animation, les représentations et perceptions de leurs fonctions et leurs pratiques.

La chargée de mission de l'Observatoire, qui a tuteuré les étudiants sur la réalisation de cette étude, a assisté, en juin 2019, à la soutenance de leur rapport, à l'IUT de Bordeaux Montaigne. Les résultats ont été transmis et présentés au conseil d'administration de l'OVLEJ au mois de septembre 2019. Ce travail de recherche ne fera pas l'objet d'une communication externe.

Sollicitations sur des travaux de recherche

Suite à une sollicitation du Laboratoire Experice (Centre de Recherche Interuniversitaire Expérience Ressources Culturelles Education) quant à un projet d'étude sur les loisirs des enfants, une rencontre a été organisée le 19 septembre 2019 en présence de deux chercheurs du laboratoire, Denis Adam et Nathalie Roucoux, et, pour l'OVLEJ, de Yann Renault (vice-président) et Natacha Ducatez (chargée de mission). Suite à cette rencontre, les membres du conseil d'administration ont donné un accord pour participer à la conception et à la méthodologie du travail proposé. Le Laboratoire reviendra vers l'OVLEJ lorsque le projet se mettra en place.

Une future étudiante de l'ENS Ulm a également contacté l'OVLEJ. Dans le cadre de son Master en sociologie, elle souhaite réaliser un mémoire sur les rapports sociaux de classe et de sexe en accueils collectifs de mineurs avec hébergement. Une convention pourrait être signée entre l'étudiante et l'OVLEJ sur l'année 2020.

AXE 2 : Animer une veille partagée sur les recherches, les études, les rapports... concernant les vacances et loisirs des enfants et des jeunes

Organisation d'un séminaire de restitution sur l'étude vivre-ensemble

Une restitution des résultats de l'étude « De l'intérêt du vivre-ensemble par les ACM. Expériences et compétences acquises selon les jeunes et leurs parents » a été organisée par l'OVLEJ le mercredi 19 juin 2019. Celle-ci s'est déroulée dans les locaux de la Fédération Générale des PEP (5/7 rue Georges Enesco, 94000 Créteil), entre 14h et 17h, avec l'ordre du jour suivant :

- **Introduction** par Luc Greffier, président de l'OVLEJ ; Marc Engel, Chef du bureau « protection des mineurs en accueils collectifs et des formations JEP » à la DJEPVA ; et Frédérique Chave, responsable adjointe du Département de la recherche, des études et de la valorisation scientifique à la CNAF.
- **Présentation des résultats** de l'étude par Natacha Ducatez, chargée de mission de l'OVLEJ,
- **Echanges** avec la salle,
- **Table-ronde**, animée par Anne Carayon, directrice générale de la JPA, avec Matthieu Acker, coordinateur du pôle jeunesse au CCE de l'UES Veolia Eau – Générale des Eaux ; et Michel Desormière, secrétaire général du CSE Michelin.
- **Conclusion.**



Une quarantaine de personnes ont participé à cette demi-journée de restitution (organiseurs d'accueils collectifs de mineurs, organisme de formation BAFA/BAFD, chercheurs, institutionnels). La présentation des résultats a été filmée et [trois vidéos ont été mises en ligne](#) sur le site Internet de l'OVLEJ.

Une lettre numérique centrée sur les travaux de recherche sur les ACM

En 2018, une lettre numérique dédiée spécifiquement à la diffusion de références d'études et de recherches sur le secteur a vu le jour. Sa diffusion n'est pas régulière puisqu'elle dépend de la réalisation de travaux de recherche externes à l'OVLEJ et de leur diffusion.

En 2019, la veille réalisée par l'OVLEJ n'a pas permis la diffusion de nouvelles lettres. Les seules données externes recueillies sont celles sur la fréquentation des ACM, produites par la DJEPVA et l'INJEP, qui ont directement donné lieu à la création de deux Bulletins de l'OVLEJ. Des études sur les ACM sont néanmoins en cours de réalisation (à l'INJEP et à la CNAF) et les résultats devraient être publiés dans le courant de l'année 2020. La lettre numérique de l'OVLEJ devrait donc de nouveau être diffusée sur cette nouvelle année.

AXE 3 : Diffuser des connaissances sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes en accueil collectif de mineurs

Diverses actions sont définies dans le cadre du programme de travail quadriennal sur l'axe 3 du projet de l'OVLEJ, qu'il s'agisse d'actions à l'initiative de l'Observatoire ou permettant de répondre aux sollicitations de partenaires ou d'acteurs souhaitant diffuser les résultats d'études.

A l'initiative de l'OVLEJ

Publication de deux Bulletins

En avril 2019, le Bulletin n°50 de l'OVLEJ, « **Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs** », a été diffusé. Il propose une analyse des données statistiques sur les ACM (sources :



DJEPVA, fichiers SIAM ; traitement INJEP-MEOS), mises en ligne en début d'année sur le site de l'INJEP, sous forme de fichiers Excel. L'analyse proposée par l'Observatoire permet de suivre l'évolution des indicateurs sur neuf années consécutives : de 2009-2010 à 2017-2018.

En novembre 2019, suite à une nouvelle mise en ligne de données par l'INJEP (cette fois sur l'année 2018-2019), l'OVLEJ publie son Bulletin n°51 : « **Note d'analyse – Fréquentation des**

accueils collectifs de mineurs en 2018-2019 ». Ce document vient compléter le précédent en se centrant principalement sur les évolutions entre les deux dernières années d'observation. Il apporte également une analyse plus fine, avec l'ajout de nouveaux indicateurs tels que, pour les séjours collectifs, le nombre de journées et de journées-enfants ou la mention des destinations étrangères enregistrant les plus fortes progressions entre 2013 et 2018. Pour les accueils de loisirs, la nouvelle méthodologie permet de comptabiliser le nombre de places ouvertes sur les temps périscolaires de manière plus exhaustive qu'auparavant (en incluant ou excluant le mercredi selon le choix d'organisation de la commune suite à la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017).

Les résultats quantitatifs présentés dans ces deux Bulletins ne se prêtaient pas à la création de synthèses (comme cela a été fait pour les Bulletins publiés en 2018). Néanmoins, la production de ces Bulletins s'inscrit bien dans l'objectif de rendre accessible au plus grand nombre les données produites sur les accueils collectifs de mineurs, par l'analyse écrite de fichiers transmis sous format Excel.

Réalisation d'une revue de presse

Les revues de presse réalisées par l'OVLEJ proposent une sélection d'articles de la presse quotidienne et hebdomadaire sur le secteur des accueils collectifs de mineurs. Quatre revues de presse ont été diffusées sur l'année 2019, permettant ainsi de proposer une sélection d'articles publiés entre les mois

de juin et décembre 2019. La période des cinq premiers mois de l'année n'a pas fait l'objet de publication, en raison d'une charge de travail importante et priorisée sur deux projets principaux : la finalisation de l'étude sur le vivre-ensemble et du futur livre de l'OVLEJ.

Publication d'un ouvrage

Le projet d'ouvrage « *Les vacances et loisirs des enfants et des jeunes : 20 ans d'observation des pratiques et des acteurs* », initié en 2016 et inscrit dans le projet stratégique 2017-2020 au sein du troisième axe, s'est finalisé sur le premier trimestre 2019.

Cet ouvrage répond à un double objectif : proposer un outil au service des acteurs du secteur permettant d'alimenter un plaidoyer politique sur les accueils collectifs de mineurs, et faire connaître l'ensemble des travaux de l'Observatoire. Cet ouvrage permettra donc de valoriser l'OVLEJ et ses études. Il rassemble en effet les travaux réalisés par l'Observatoire depuis sa création, mais s'appuie également sur des études réalisées par des acteurs investis dans l'univers des vacances et des loisirs des jeunes.

L'année 2019 a permis l'impression de l'ouvrage, ainsi que sa commercialisation (au prix de 20 €, [en vente sur le site de l'Observatoire](#)) et sa diffusion. A la fin de l'année 2019, 650 ouvrages ont été distribués, sur les 1 000 imprimés.



La lettre d'informations de l'OVLEJ : statistiques

L'OVLEJ diffuse principalement ses documents écrits (Bulletins, synthèses, revues de presse,...) via son site Internet www.ovlej.fr. Pour informer de la mise en ligne de nouveaux documents sur le site, une lettre d'information est diffusée à une liste de destinataire ayant souhaité recevoir ces informations.

En 2019, huit lettres d'informations ont été diffusées par l'OVLEJ, portant soit sur la mise en ligne de documents (Bulletins ou revue de presse), soit sur des informations concernant l'actualité de

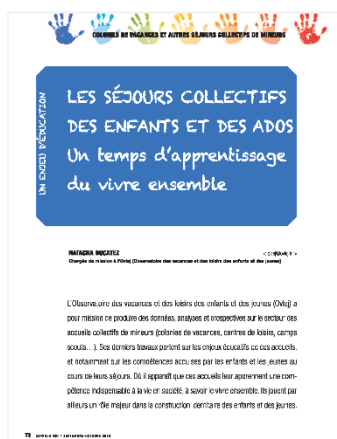
l'Observatoire (parution d'un livre, restitution d'étude, séminaire). Le taux moyen d'ouverture de ces newsletters est de 35 % (il était de 31 % en 2018).

Objet	Date d'envoi	Nombre de destinataires	Nombre et % de newsletters ouvertes	Nombre et % de clics sur les liens de la newsletter
Parution de l'Ovlej : un Bulletin et un livre	18/04/19	436	147 35,5 %	63 15,2 %
Invitation à la restitution de l'étude sur le vivre-ensemble – 19 juin 2019	07/05/19	452	154 35,2 %	45 10,3 %
Invitation à la restitution de l'étude sur le vivre-ensemble – 19 juin 2019 (relance)	04/06/19	453	150 34,4 %	32 7,3 %
Les dernières actualités de l'Ovlej : vidéos du 19 juin et revue de presse	16/07/19	417	125 30,6 %	41 10,0 %
Parution de la revue de presse juillet	12/08/19	414	146 36,5 %	52 13,0 %
Parution de la revue de Presse août-septembre	07/10/19	407	131 32,75 %	55 13,75 %
Parution du Bulletin n°51 de l'Ovlej	29/11/19	407	149 37,25 %	80 20,0 %
Invitation au séminaire de l'Ovlej – 29 janvier 2020	07/10/19	432	158 37,18 %	50 11,76 %

Notons que ces indicateurs ne portent que sur la lettre d'information diffusée par l'OVLEJ. Les actualités transmises dans ces lettres sont souvent reprises par d'autres organismes pour être transmises directement à leurs réseaux. Ces transmissions ne sont pas comptabilisées ici.

En réponse à des sollicitations extérieures

Participation à des publications spécifiques



L'OVLEJ a été sollicité pour rédiger un article pour la revue professionnelle « ESPACES », revue de référence du secteur tourisme – loisirs – culture. Son ambition est d'analyser les principales évolutions du secteur en proposant des articles écrits par des opérateurs, consultants, chercheurs, qui croisent leurs points de vue et font un « état des lieux » sur un thème précis.

Le numéro 350 (septembre-octobre 2019) est consacré aux vacances des enfants sans les parents. C'est dans ce cadre que l'article de l'OVLEJ « *Les séjours collectifs des enfants et des ados. Un temps d'apprentissage du vivre ensemble* » (5 pages) a été publié.

Des interventions orales

L'OVLEJ a été sollicité par des organisateurs d'accueils de loisirs et/ou de séjours collectifs pour intervenir au sein d'événements territoriaux ou nationaux. Sept interventions ponctuelles ont été menées sur cette année 2019. L'OVLEJ n'a pas pu répondre à deux demandes d'intervention pour des questions de calendrier.

7 février 2019 : Intervention de Nicolas Riboulet (La Ligue de l'enseignement) à partir d'une présentation préparée par et avec la chargée de mission de l'OVLEJ. Cette dernière ne pouvait être présente lors de cette journée organisée à la même date qu'une des réunions du conseil d'administration de l'OVLEJ. L'intervention s'est déroulée dans le cadre des JERF (Journées d'étude des responsables fédéraux) de La ligue de l'Enseignement. Elle a porté sur une présentation d'indicateurs statistiques sur la fréquentation des séjours collectifs d'une part, et sur les apports éducatifs de ces accueils d'autre part.


19 mars 2019 : Intervention de la chargée de mission de l'OVLEJ, Natacha Ducatez, lors de l'une des réunions de la Commission vacances enfants ados (VEA) de l'UNAT, à Paris. La présentation a porté sur les résultats du Bulletin n°48, centrés sur l'étude sur le vivre-ensemble en accueil collectif de mineurs au travers des perceptions des parents. La présentation, d'une trentaine de minute, a été suivie d'un échange avec la salle. Une trentaine de représentants d'organismes de séjours de vacances du secteur été présents.

// Les actualités du secteur

// Retour sur l'activité HIVER 2019

- Bilan de la saison hiver 2018-2019
 - Tendances de la fréquentation
 - Approche par thématique
- Témoignages

L'ŒIL de
l'expert



// INTERVENTION

Sociologie – Etude - Approfondissement

Vivre-Ensemble en ACM :
quelles perceptions des parents ?

*Par l'Observatoire des Vacances, des Loisirs des
Enfants et des Jeunes – Natacha DUCATEZ*

18 mai 2019 : Intervention de la chargée de mission de l'OVLEJ, Natacha Ducatez, dans le cadre d'une journée de préparation et de formation des directeurs de séjours du CCE Veolia, à Aubervilliers. La présentation, de 45 minutes, a porté sur les résultats de l'étude sur le vivre-ensemble et a été suivie d'un échange avec les directeurs présents. Une vingtaine de personnes étaient présentes.

23 mai 2019 : Intervention de la chargée de mission de l'OVLEJ, Natacha Ducatez, dans le cadre d'une des journées de la confédération de la JPA, à Paris. L'intervention a d'abord permis de présenter l'Observatoire et d'informer les confédérés de la parution d'un ouvrage, ensuite de présenter les résultats des Bulletins n°50 (fréquentation des ACM) et n°48 (la perception des parents sur le vivre-

ensemble en ACM). Une trentaine de confédérés étaient présents sur cette matinée et ont pu échanger autour de ces divers travaux de l'Observatoire.

09h30-11h00 Comment s'appuyer sur les travaux de l'OVLEJ pour enrichir le plaidoyer pour le départ en ACM

- Présentation des travaux par Natacha Ducatez – Chargée de missions à l'OVLEJ
- Echanges avec la salle

11h00-12h00 S'approprier, faire connaître, diffuser les travaux de l'OVLEJ dans le cadre de notre plaidoyer

Travaux en ateliers

8 octobre 2019 : Intervention de la chargée de mission de l'OVLEJ dans le cadre d'une réunion organisée par Vacances Voyages Loisirs (VVL), à Vitry. La présentation d'une heure portait sur les résultats de l'étude sur le vivre-ensemble et a été suivie d'un échange avec la salle. Une trentaine de personnes étaient présentes : élus de collectivités adhérentes ou partenaires de VVL, responsables de services de ces mêmes villes et salariés de VVL.

11 octobre 2019 : Intervention de la chargée de mission de l'OVLEJ dans le cadre des 50 ans de Loisirs Provence Méditerranée (LPM), à Marseille. Natacha Ducatez est intervenue dans le cadre d'une table ronde, au côté du délégué général de l'UNAT, Simon Thiroit. Elle a rapidement présenté les principales évolutions dans le secteur des colonies de vacances, tant en termes de fréquentation, de pratiques que d'attentes. Une centaine de personnes étaient présentes à cet événement : salariés et administrateurs de LPM et partenaires institutionnels ou privés de l'association.

3 décembre 2019 : Intervention de la chargée de mission de l'OVLEJ dans le cadre de la 6^e édition des « rencontres inter-professionnelles des accueils de loisirs toulousains vers la co-éducation », co-organisée par la mairie de Toulouse, les Francas et la JPA du département. Natacha Ducatez a présentée, durant une heure, les résultats de l'étude sur le vivre-ensemble. Un temps d'échange avec la salle a ensuite été organisé. Une cinquantaine de participants étaient présents, principalement des directeurs d'accueils de loisirs ou de séjours collectifs, issus de différentes structures toulousaines (aussi bien municipales qu'associatives).



Retour sur la dernière thématique de recherche de l'OVLEJ : le vivre-ensemble en ACM

L'étude « **De l'intérêt du vivre-ensemble par les ACM. Expériences et compétences acquises selon les jeunes et leurs parents** » a vu sa mise en œuvre en 2017 et s'est terminée en 2019. L'OVLEJ n'a pas attendu sa finalisation pour diffuser tout ou partie des résultats.

Cette diffusion s'est faite au travers de différents canaux :

- Des Bulletins de l'OVLEJ :
 - n°47 : « L'expérience du vivre ensemble selon les jeunes fréquentant les accueils collectifs de mineurs », juin 2017,
 - n°48 : « De l'intérêt du vivre ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des parents », juin 2018, accompagné d'une synthèse,
 - n°52 : « De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des enfants et des adolescents », février 2020, accompagné d'une synthèse,
- Un séminaire de restitution organisé par l'OVLEJ le 19 juin 2019,
- Des vidéos de cette restitution mise en ligne sur le site de l'Observatoire,
- 8 présentations orales d'une partie de l'étude ou de l'ensemble des résultats, menées entre juin 2017 et janvier 2020, en réponse à des sollicitations de partenaires ou d'organismes d'ACM,
- La rédaction d'un article pour la revue Espaces,
- Un rapport qui sera publié par la CNAF sur l'année 2020.

En parallèle de cette étude nationale, l'OVLEJ a également travaillé avec des étudiants sur cette même thématique de recherche, ce qui a donné lieu à la publication du Bulletin n°49 en novembre 2018 : « Animateur en centres de loisirs et colonies de vacances : initiateur, observateur ou médiateur du vivre-ensemble ? » (accompagné d'une synthèse).

Vie associative et représentations

Réunions de gouvernance

En 2019, les réunions du bureau se sont tenues à cinq reprises (conférences téléphoniques) et cinq réunions du conseil d'administration ont été menées.

Réunions du bureau	Réunions du CA
4 février	7 février
13 mars	11 avril
5 avril	19 juin
3 juin	23 septembre
15 octobre	27 novembre

L'assemblée générale s'est tenue à Paris le 11 avril 2019 (dans les locaux de l'UNAT, 8 rue César Franck, 75015 Paris). Les représentants de la JPA et de l'UNAT sont élus pour 3 ans, l'année 2019 était donc une année d'élection. L'Assemblée Générale a renouvelé les mêmes représentants. A cette date, une place était vacante pour la représentation UNAT. Leur AG étant prévue pour le mois suivant, cette place reste vacante le temps qu'un travail soit effectué sur les diverses représentations suite à l'élection des nouveaux administrateurs de l'UNAT.

Le renouvellement des cinq membres en activité au sein du Bureau a été voté à l'unanimité.

En décembre 2019, le conseil d'administration de l'OVLEJ est composé des partenaires suivants :

Représentants de la JPA

Agnès Bathiany	FG PEP	
Jean-Baptiste Clerico	Ceméa	
Jean Challa	Aroeven	Secrétaire Général
Luc Greffier	PQ	Président
Xavier Hernandez	UCPA	
Yann Renault	Francas	Vice-Président

Représentants de l'UNAT

Bruno Colin	Odcvl	Vice-Président
Patrick Drouet	Temps Jeunes	
Louise Fénelon	Vvl	Trésorière Générale
Mélissa Perron	Wakanga	

Deux places sont vacantes au sein de la représentation UNAT.

Représentations extérieures

Comme les années précédentes, la chargée de mission de l'OVLEJ a représenté l'Observatoire au sein de la Commission vacances enfants-ados de l'UNAT et a participé au Copil en charge de l'organisation du colloque annuel.

Des rencontres ont été sollicités par l'OVLEJ auprès des partenaires institutionnels. Elles se sont tenues :

- Le 10 avril 2019 avec la DJEPVA. Etaient présents, pour la DJEPVA, Marc Engel et Anne Sara ; pour l'OVLEJ, Patrick Drouet, Jean Challa, Luc Greffier et Natacha Ducatez. Cette rencontre a permis de présenter les travaux de l'OVLEJ en cours (étude vivre-ensemble, Bulletin n°50 sur les données de fréquentation des ACM) et de discuter de la demande de financement portant sur le lancement d'une étude barométrique avec le Crédoc.
- Le 16 avril 2019 avec la CNAF. Etaient présents Virginie Gimbert, Responsable du département Recherches, études et valorisation scientifique, Jeanne Moeneclaey, Responsable du pôle recherche, études et veille scientifique, Benoît Céroux, chargé de recherche et, pour l'OVLEJ, Yann Renault et Natacha Ducatez.

L'OVLEJ dans les médias en 2019

Les travaux de l'OVLEJ ont été repris dans les médias (papier et web) listés ci-dessous. Le contenu des articles est disponible dans les Annexes.

Février-Mars 2019 – Presse papier

« *Colonies de vacances. Un idéal à sécuriser* », Lien Social n°1245 (19/02 au 4/03/2019)

Dans un dossier consacré aux colonies de vacances et à la mixité, un encadré présente quelques résultats des enquêtes de l'Ovlej (Bulletin n°45, « De la mixité des publics à la diversité des enfants / Point de vue des parents et des adolescents » et étude sur le vivre-ensemble).

19 juin 2019 – presse papier

« *Les utiles colonies de vacances* », Fenêtres sur cours (p.5)

L'article présente quelques résultats de l'étude « De l'intérêt du vivre ensemble par les accueils collectifs de mineurs ».

12 août 2019 – Web

« *Garde des enfants. La nouvelle place des grands-parents* », www.letelegramme.fr

Dans un article consacré à l'évolution de la place des grands-parents dans la garde des petits-enfants, l'OVLEJ est cité par rapport aux résultats de son étude « Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ? ».

Eté 2019

Durant l'été, plusieurs articles consacrés aux colonies de vacances reprennent quelques indicateurs sur la fréquentation des séjours collectifs, issus du Bulletin n°50, en citant l'OVLEJ.

- 29 juillet 2019 – presse papier, « La période estivale aggrave les inégalités entre élèves », Le Monde
- 31 juillet 2019 – Web, « *Que sont devenues les colonies de vacances ?* », www.bfmtv.com
- 2 août 2019 – presse papier, « L'avenir incertain des colos », Le Progrès de Fécamp
- 8 août 2019 – presse papier, « *Les colos tiennent bon* », Sud Ouest.
- 9 août 2019 – Web, « Les « jolies colonies de vacances » n'ont plus la cote... », www.eco-mag.com
- 27 août 2019 – presse papier, « Les colos font de la résistance »

A noter

Les travaux de recherche de l'OVLEJ sont également relayés au travers des newsletters d'autres organismes de recherche. Ont notamment été repérés sur Internet :

- **9 août 2019** : la lettre d'information [Quoi de 9 ?] du Centre Henri Aigueperse (Centre de Recherche, de Formation et d'Histoire sociale de l'UNSA Education) relaie les travaux de

recherche de l'OVLEJ sur le vivre-ensemble : « *Du côté de la recherche : le vivre ensemble en centres de vacances et de loisirs* ».

- **12 décembre 2019** : le site www.injep.fr publie dans sa veille d'actualité jeunesse, une information sur le séminaire de l'OVLEJ qui sera organisé le 29 janvier 2020.

Annexes

Presse

Février 2019 – Presse papier

Encadré paru dans la revue Lien Social 1245 (19.02 au 4.03.2019), dans le cadre d'un dossier sur les colonies de vacances (pages 22 à 29).

LES PARENTS VEULENT-ILS LA MIXITÉ SOCIALE ?

La recherche de plaisir pour l'enfant constitue la première attente des parents vis-à-vis des colos. La seconde ? La socialisation, la découverte de la vie collective, la rencontre de nouveaux copains. C'est ce que retient l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) de plusieurs études menées sur les colos. « Pour approfondir ces constats, nous avons questionné les parents : « Vous soulignez l'importance de l'apprentissage de la vie collective mais avec qui ? » », évoque Natacha Ducatez, chargée de mission. L'OVLEJ a repéré trois types de profils de parents : ceux qui souhaitent voir l'enfant se lier d'amitié avec d'autres, quelle que soit leur différence (42 %) ; ceux centrés sur l'apprentissage de la vie collective entre soi (27 %) ; ceux peu intéressés par le rôle des colonies dans la socialisation de leur enfant. L'objectif premier des parents reste que l'enfant rencontre d'autres personnes – enfants et adultes –, arrive à s'intégrer dans un groupe, apprenne à s'adapter, acquière des compétences transversales utiles pour l'avenir. « Si on est capable de s'intégrer dans un groupe et de communiquer avec plusieurs personnes, après ça sert dans la vie de tous les jours », illustre une mère. Peu importe quel autre, l'important est qu'il soit autre. Cela dépend bien sûr des familles, de leur expérience, du fait qu'elles aient ou non fréquenté elles-mêmes les colos. Celles qui l'ont fait en gardent un souvenir positif et souhaitent que leur enfant rencontre d'autres enfants, et se lie d'amitié avec eux.

Tous les séjours ne sont pas axés sur la mixité sociale : l'Ovlej fait l'hypothèse que plus ils montent en gamme, moins on la retrouve, soit parce que les enfants de familles aisées choisissent des activités qui les font rêver, soit par stratégie d'évitement de la part des parents. En revanche, ceux financés par les CE proposent davantage de mixité sociale et les parents la recherchent. « Nombre d'organiseurs souhaitent que la mixité sociale soit présente dans leurs séjours », conclut Natacha Ducatez.

Juin 2019 – Presse papier

Article paru dans la revue Fenêtres sur cours n° 458, le 19 juin 2019, page 5.

l'enfant

#ENVACANCES : campagne nationale pour un droit universel aux vacances des enfants. Sur **snuipp.fr**

rubrique Actualités / Droit des enfants

5

Les utiles colonies de vacances

Développement de l'autonomie, ouverture à la différence... font partie des « *habiletés acquises lors de séjours en accueils collectifs* », souligne l'OVLEJ* dans son dernier bulletin de juin. L'observatoire mène en effet depuis deux ans une enquête qualitative sur ce qu'apportent ces séjours aux enfants, via des monographies de sociologues en immersion dans les structures et des entretiens auprès des jeunes mais aussi de leur famille. Leur objectif était de cerner « *l'intérêt du vivre-ensemble* », un

terme peu « *utilisé spontanément par les parents* » mais qui apparaît très vite dans les entretiens sous forme de « *vie en collectivité* ». C'est-à-dire tout ce qui amène leurs enfants à communiquer avec autrui, écouter, respecter, s'ouvrir à une diversité « *qui n'est pas seulement culturelle ou sociale mais aussi d'origine géographique ou au handicap* ». Les enfants, en revanche, citent ces rencontres avec les autres comme le plus important du séjour et « *les origines des camarades, si elles sont*

EN VACANCES AUSSI ON APPREND

perçues, ne sont pas importantes. »
Mêmes nuances sur l'autonomie qui est le premier

apport cité par les parents mais n'apparaît qu'au détour des entretiens avec les jeunes et seulement après un séjour long. Enfin, si les parents aspirent au « *plaisir* » de leurs enfants en premier lieu, le mot « *apprendre* » revient beaucoup. Et encore plus dans la parole des enfants : « *apprentissage de nouvelles activités mais aussi de ce qui a changé en eux* ». LAURENCE GAIFFE

COÛT FINANCIER RESTE LE PREMIER FREIN. CITÉ PAR 27% DES PARENTS, CHIFFRE QUI MONTE À 33% DANS LES FAMILLES OUVRIÈRES CONTRE 21% DES CADRES.

DES 7-12 ANS ONT DÉJÀ PARTICIPÉ À UN SÉJOUR DE VACANCES COLLECTIF, SELON LE SONDAGE IFOF PUBLIÉ PAR LA JEUNESSE EN PLEIN AIR EN AVRIL. LE

* Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes mis en place par la Jeunesse en plein air et l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air, étude « *De l'intérêt du vivre ensemble par les accueils collectifs de mineurs* ».



© IJPA

PARTIR, C'EST PAR EXEMPLE faire l'expérience d'un camp avec les éclaireurs et éclaireuses de France.

25%

Juillet 2019 – Presse papier

Article paru dans le quotidien Le Monde, le lundi 29 juillet 2019

La période estivale aggrave les inégalités entre élèves

Sur leur temps libre, les enfants n'ont pas accès à des activités de même qualité que pendant le temps scolaire.

Les vacances scolaires accélèrent-elles le retard des enfants les plus fragiles à l'école ? Faut-il voir, dans les longues périodes de congés des élèves français, des indices expliquant leurs faibles performances aux classements internationaux ? Sur le sujet des vacances, les données manquent, et le facteur des congés scolaires dans les performances des élèves est difficile à isoler.

Un panorama réalisé par la Commission européenne en 2018 permet néanmoins de se rendre compte que les petits Français n'ont pas les congés d'été les plus longs, loin s'en faut ; Avec huit semaines de vacances en été, ils seraient plutôt dans la fourchette basse. D'autres pays d'Europe célébrés pour leurs excellents résultats scolaires, comme l'Estonie ou la Finlande, cumulent dix à onze semaines de congés d'été.

En revanche, les spécialistes convergent pour rappeler une évidence lourde de conséquences : l'été, tous les enfants n'ont pas accès à des activités de même qualité, à la différence de celles proposées à l'école. « Le temps libre génère plus d'inégalités que le temps scolaires, rappelle Pascal Bressoux, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Grenoble. Mais c'est un sujet qui n'est pas très débattu », et peu évalué. Tout juste le chercheur a-t-il pu observer des écarts sociaux de connaissances en français accrues après les congés d'été, au cours d'une expérience menée en 2002-2003 sur des élèves suivis entre le début du CP et la fin du CE1, dans des écoles de l'éducation prioritaire.

Ces trois millions d'enfants, selon les estimations avancées par les experts du secteur, qui ne partent pas en vacances l'été sont-ils aussi ceux qui se retrouvent le plus souvent en échec à l'école ? Pour le psychologue Patrick Rayou, qui a longuement étudié les devoirs à la maison et plus généralement le temps hors école des enfants, les vacances d'été accentuent en fait un problème observé le reste de l'année : « Les élèves issus de milieux favorisés savent que les jeux sont aussi un temps d'apprentissage. Ceux qui ont plus de difficultés sont dans une logique d'exécution de tâches, qui s'arrête dès qu'ils quittent l'école. »

« Pédagogies obliques »

Ce rapport différencié aux apprentissages tient à la manière dont les familles envisagent l'acquisition des savoirs : la surveillance assidue des cahiers de vacances tout comme celle des devoirs à la maison pendant l'année serait « plutôt l'apanage des catégories populaires. Les catégories aisées achètent aussi des cahiers de vacances, de manière « ritualisée », mais les abandonnent rapidement. En revanche, elles pratiqueront au cours de l'été des « pédagogies obliques », en organisant par exemple des « sorties » où les enfants vont apprendre.

Pendant l'été, cette approche « de biais », qui existe déjà le reste de l'année, est démultipliée. Une disparité que pointait aussi, en 2011, le rapport de synthèse de la Conférence sur les rythmes scolaires :

« Vacances familiales, culturelles, activités enrichissantes pour les uns, vacuité d'un temps non mobilisé, télévision et ennui pour les autres, livrés à eux-mêmes. » Pendant de longues années, le tourisme social et solidaire a voulu atténuer ces inégalités à travers l'organisation de séjours à prix réduits et de colonies de vacances.

Mais, à partir des années 1980, « il y a une individualisation des aides et un désengagement de l'Etat » du secteur, pointe le professeur Bertrand Réau, spécialiste du tourisme. En parallèle, « organiser des séjours coûte de plus en plus cher », déplore Pierre-Charles Harry, délégué général de la fédération de la Ligue de l'enseignement du Cher, un des acteurs historiques du tourisme social.

Conséquence de cette montée des tarifs : certaines familles ne peuvent plus envoyer leurs enfants en colonies. C'est le cas des classes populaires, mais également des classes moyennes, qui bénéficient de peu d'aides pour financer les départs. **Entre 2009-2010 et 2017-2019, selon l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes, le nombre de mineurs partis en séjours collectifs a baissé de 12 %.**

De nombreuses associations du secteur du tourisme social et de l'éducation populaire plaident donc pour l'intégration d'un « droit aux vacances » dans les politiques publiques. C'est le combat de Jeunesse au plein air, une fédération qui soutient financièrement le départ des enfants. « Nous souhaitons qu'il y ait davantage d'aides pour rendre les vacances accessibles », explique Anne Carayon, directrice générale de Jeunesse au plein air. Parmi les pistes proposées : la création d'un « compte épargne colo » et d'un fonds national de solidarité.

Violaine Morin et Léa Sanchez Violaine Morin et Léa Sanchez

Juillet 2019 – Web

Article paru sur le site www.bfmtv.com, le mercredi 31 juillet 2019

Que sont devenues les colonies de vacances?

Autrefois populaires et vectrices de mixité, les colonies de vacances ne séduisent plus autant aujourd'hui. Très spécialisées, elles semblent même réservées à une élite.

Les jolies colonies de vacances ont-elles de moins en moins la cote? La baisse de leur fréquentation est continue depuis plusieurs décennies et a même été divisée par trois en soixante ans.

Des séjours de plus en plus spécifiques

De 4 millions d'enfants qui quittaient le nid familial pour découvrir les joies de la vie en collectivité [au début des années 1960](#), ils n'étaient plus que 1,6 million en 1995. Dix ans plus tard, [500.000 de moins](#). Et après une légère embellie au début des années 2000, les colos sont reparties à la baisse. [Pour la saison 2017-2018, à peine plus de 1,4 million de jeunes ont séjourné en accueils collectifs de mineurs.](#)

"La baisse est conséquente mais elle est à relativiser", nuance pour BFMTV.com Simon Thiot, délégué-général de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat). Car certains séjours sont pour leur part en hausse. [Si entre 2009 et 2018, le nombre de départs en colonie a baissé de 21%, les séjours spécifiques \(par exemple artistique ou linguistique\) ont augmenté de 26% et ceux de moins de cinq jours ont explosé de 67%, selon une récente analyse de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes.](#)

"Nous ne sommes plus sur le modèle unique de la colonie de vacances où l'on envoyait les enfants quinze jours, analyse Simon Thiot. La famille évolue, tout comme les envies des enfants. Les colonies évoluent aussi."

En moyenne 800 euros la semaine

Un sondage Ifop réalisé au printemps pour l'association La Jeunesse au plein air confirme que la fréquentation des colonies de vacances n'est plus une pratique de masse. Seul un quart des enfants âgés de 7 à 12 ans ont déjà expérimenté ce type de séjour.

Principal frein à la colo: l'investissement financier qu'elle représente pour les parents. Le coût du séjour demeure en effet la première raison pour laquelle ces derniers ne choisissent pas ce type de vacances. "Signe qu'il s'agit d'une pratique conditionnée en partie par le milieu social d'appartenance, les enfants des catégories socio-professionnelles supérieures apparaissent plus nombreux à en avoir fait l'expérience", pointe le sondage.

Un écart de prix qui peut s'étendre de un à huit, a constaté Cyril Dheilly, doctorant en sciences de l'éducation à l'Université de Rouen-Normandie et spécialiste du sujet. "Cela explique le désamour, indique-t-il à BFMTV.com. Ces colos devenues onéreuses finissent par segmenter les publics. Au détriment des enfants des classes les plus populaires. Aujourd'hui, elles tirent plus vers le tourisme que le loisir."

[Yves Raibaud, maître de conférence à l'Université Bordeaux-Montaigne et chercheur au CNRS](#), a calculé le coût moyen d'une semaine de colonie et l'estime à 800 euros. "Cela peut aller de 400 euros pour les moins chères, proposées par des associations, à 1200 euros dans le cadre d'un séjour linguistique", assure-t-il à BFMTV.com.

Des inégalités renforcées

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution des prix à la hausse. D'abord la mise aux normes coûteuse des infrastructures, causant la fermeture de nombreuses colonies, mais aussi la baisse des dotations des collectivités. Yves Raibaud, auteur de *La Ville faite par et pour les hommes*, pointe également des choix politiques. "Cela a servi de prétexte aux mairies pour réaliser une bonne opération de spéculation immobilière en liquidant ces bâtiments. Et puis la tendance générale des politiques publiques est de se désinvestir."

Pour Simon Thirot, de l'Unat, ces prix à la hausse s'expliquent aussi par les nécessités d'encadrement de qualité et de transport. "Les opérateurs, qui sont souvent des associations et ne génèrent pas de profit, font de gros efforts et tentent de trouver le prix le plus juste. Entre un séjour à la campagne l'été ou à la montagne l'hiver, le coût n'est pas le même."

À l'origine, le modèle des colonies se veut intégrateur, vecteur de mixité et de citoyenneté. "Après la Seconde Guerre mondiale, la volonté était d'emmener tous les enfants en vacances, rappelle Yves Raibaud, spécialiste de la géographie du genre. Mais à partir des années 1980, ce modèle a cédé le pas et les colonies se sont livrées à une compétition de plus en plus grande pour attirer les enfants des familles solvables." Creusant ainsi le décalage entre classes populaires et celles plus favorisées.

"Pour les familles les plus aisées, les loisirs doivent instruire. Avec des séjours spécialisés sur l'astronomie, les mathématiques ou encore à l'étranger, ces enfants voient leurs compétences scolaires renforcées. On est très loin du modèle égalitaire d'origine."

Un "pass-colo"

Alors que chaque année quelque 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances, Simon Thirot voit dans la colo une réponse à un problème de société. "On peut trouver dans l'éducation populaire une solution d'avenir pour faire partir plus d'enfants en vacances dans un cadre émancipateur. Découvrir l'autonomie, la mixité, la vie en collectivité, partir sans ses parents, cela permet aussi de se construire dans son rapport à l'autre."

Il plaide, comme l'a proposé le Haut Conseil de la famille, pour la mise en place d'un "pass-colo" d'une valeur de 200 euros pour ces enfants privés de vacances. Le délégué-général de l'Unat évoque également d'autres pistes, comme la défiscalisation de ces frais pour les foyers les plus modestes qui sont néanmoins imposables. Mais selon lui, le principal enjeu reste une meilleure information. "Il faudrait surtout que les aides qui existent, comme celles de la Caf, des comités d'entreprises avec les chèques-vacances ou des collectivités, soient mieux connues et plus utilisées."

Car si certains enfants rechignent dans un premier temps à l'idée de quitter leur famille, une fois qu'ils ont goûté à ce vent de liberté, ils en redemandent. La colonie de vacances reste en effet largement

plébiscitée par ceux qui la fréquentent: neuf jeunes sur dix l'ont appréciée, selon le même sondage Ifop, et plus de la moitié souhaitent repartir.

Céline Hussonnois-Alaya

Août 2019 – Presse papier

Article paru dans le quotidien Le Progrès de Fécamp, le vendredi 2 août 2019

L'avenir incertain des colos

La fréquentation des colonies de vacances est en baisse constante depuis plusieurs années. 75 % des 7-12 ans n'y seraient jamais partis selon un sondage Ifop pour l'association Jeunesse au plein air. La Normandie fait partie des régions de France où l'on va le moins en séjours collectifs. Une situation qui bouleverse le modèle des colonies de vacances, qui doivent aujourd'hui se réinventer. La fréquentation des colonies de vacances est en baisse constante depuis plusieurs années. 75 % des 7-12 ans n'y seraient jamais partis selon un sondage Ifop pour l'association Jeunesse au plein air. La Normandie fait partie des régions de France où l'on va le moins en séjours collectifs.

L'adage le dit : « Les voyages forment la jeunesse ». À Saint-Etienne-du-Rouray Louise Girard, maman d'une petite Ambre de 8 ans, n'en pense pas moins. Cet été, c'est la troisième fois qu'elle envoie sa fille en colonie de vacances à Meslay, dans le Calvados. « J'ai connu les colos enfants et j'en garde de bons souvenirs. C'est un concept que j'aime », dit-elle. Au tour d'Ambre donc de profiter des animations et des jeux à thème de l'Association enfance et jeunesse (AEJ) à Rouen. Créée à l'initiative de jeunes de l'Église évangélique de la ville, Antoine David en est membre depuis trente-huit ans. Il observe tous les ans « des enfants qui arrivent avec des visages assez fermés et repartent avec le sourire ».

« Pouvoir faire partir tout le monde »

Pourtant, peu d'entre eux ont la chance d'y aller. Selon une étude récente, réalisée par l'Ifop pour l'association Jeunesse au plein air (JPA), 75 % des 400 enfants interrogés ne sont jamais partis en colonie de vacances. Un chiffre contre lequel se bat Mina Fadli, présidente de JPA 76 : « Il faut lever les freins financiers. ».

Le coût est en effet la première raison pour laquelle les parents ne proposent pas ces vacances à leurs enfants, d'après le même sondage Ifop. Un séjour d'une semaine coûte en moyenne 600 euros. En dépit d'aides liées aux conditions de revenus, de nombreuses familles ne savent pas qu'elles peuvent en bénéficier, déplore Mina Fadli. Et d'autres ne peuvent y prétendre. De fait, la fréquentation des enfants et adolescents en séjours collectifs a baissé de 12 % entre 2009 et 2018.

A la fédération départementale de la Ligue de l'enseignement, située au Havre, on veut « pouvoir faire partir tout le monde », explique Michèle David, conseillère vacances. L'association plaide pour la démocratisation des vacances. Car c'est l'occasion de faire l'expérience du « vivre ensemble ». « Les colonies permettent aux enfants de sortir du contexte familial et de s'évader du quotidien » ajoute-t-elle.

La Ligue nationale, propriétaire du label « Vacances pour tous », propose des séjours aux enfants de tous milieux. Elle s'est associée également avec JPA pour faire partir des enfants issus de familles aux faibles revenus, dans le cadre de l'opération « Premier départ en vacances ». Des séjours à Gouville-sur-Mer (Manche) ou à la montagne, à Saint-Jean d'Arves (Savoie) ont profité à une centaine d'enfants et adolescents de Seine-Maritime en 2018.

Mais à la contrainte de budget s'ajoute également une certaine « réticence » de la part des familles à se séparer de leurs enfants, constate Julien Trevisan, délégué général de la Ligue de l'enseignement de Seine-Maritime. « Ma mère n'a jamais voulu que je parte en colo, regrette Léa, 20 ans. Du fait d'être éloignée trop longtemps et parce qu'elle n'avait pas confiance envers les animateurs, généralement jeunes. » Dès 17 ans, il est possible de se former au diplôme du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) afin d'animer un séjour collectif pour mineurs.

Une conjoncture qui a donc modifié le fonctionnement des colonies actuelles. Selon une étude de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej) publiée en avril, l'effectif de départ de mineurs en séjours courts, de moins de cinq jours est passé de 37121 en 2009 à 62 014 en 2018. « On a adapté notre offre », dit Julien Trevisan. Des colonies de cinq jours sont ainsi organisées par La ligue de l'enseignement. Autre mutation : la diversité des thèmes des colonies. « Aujourd'hui, on est obligés de proposer des thématiques dominantes, car c'est ce que les gens recherchent ». Danse, cuisine ou jeux vidéos sont les thèmes des séjours de « vacances pour tous ».

« Revaloriser les métiers de l'animation »

Or, ce nouveau modèle de vacances collectives, dont s'empare le secteur marchand et auquel les associations doivent s'adapter pour attirer les familles, n'est pas du goût de tous. Pour Grégory Célo, directeur du centre social de la maison Jacques-Prévert, à Dieppe, « c'est moins éducatif ». « On est plus dans les principes mêmes des colos. L'enfant ne doit pas être un consommateur, mais un conso'acteur », dit-il. Selon lui, les enfants et adolescents doivent prendre possession de leur séjour en proposant eux-mêmes des idées d'ateliers.

Alors quel modèle pédagogique pour ces colonies et quel avenir ? Pour Mina Fadli, « il faut revaloriser les colonies et les métiers de l'animation ». D'une part auprès du public et auprès de l'Etat pour subventionner les séjours. Car les vacances, comme le dit la présidente JPA 76, sont un droit pour tous.

Héloïse Weisz

Août 2019 – Presse papier

Article paru dans le quotidien Sud Ouest, le jeudi 8 août 2019 (encadré)

Les colos tiennent bon

Entre 2009 et 2018, en France, la fréquentation des séjours de 21 %, passant de 975 000 à 745 000 enfants accueillis, selon l'Observatoire des vacances (OVLEJ). Dans les Landes, le nombre d'enfants accueillis est lui resté stable, autour de 23 000 enfants par an en moyenne. Dans son dernier bulletin, Luc Greffier, président de l'Observatoire, souligne toutefois des "hausse de fréquentation dans les courts séjours (67 %), les séjours à l'étranger ou à thèmes (26 %). Surtout, la durée des séjours a diminué. Loin des trois semaines de colos des années 1980, la moyenne s'établit aujourd'hui à sept jours. En cause, l'évolution des vacances des familles, plus courtes, plus morcelées. Pour les parents en difficulté, malgré les aides financières, le manque d'information freine parfois les premiers départs, tout comme le manque de confiance." On arrive à fidéliser mais on peine à endiguer une baisse des premiers départs en 2019 ", indique Olivier Sadoul.

Août 2019 – Web

Article paru sur le site www.eco-mag.com, le vendredi 9 août 2019

Les « jolies colonies de vacances » n'ont plus la cote...

En 1966, ce fut le tube de l'été : « Les jolies colonies de vacances » de Pierre Perret et les colonies connaissent des heures heureuses... Autrefois populaires et vectrices de mixité, les colonies de vacances ne séduisent plus autant aujourd'hui. En effet, 4 millions d'enfants partaient en « colo », dans les années 60 / 70, ils sont trois fois moins aujourd'hui...

Des séjours de plus en plus spécifiques

Parmi les 4 millions d'enfants qui quittaient le nid familial pour découvrir les joies de la vie en collectivité au début des années 1960, ils n'étaient plus que 1,6 million en 1995. Malgré une légère remontée au début des années 2000, les colos sont reparties à la baisse. **Pour la saison 2017-2018, à peine plus de 1,4 million de jeunes ont séjourné en accueils collectifs de mineurs. Néanmoins, ces baisses concernent surtout les colonies dites traditionnelles. Pour les colonies « spécifiques » le nombre de départ a augmenté de 26% et les colonies de moins de cinq jours ont explosé de 67%, selon une récente analyse de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes.** Désormais, les colonies tendent vers le tourisme et l'ultra-spécialisation (gastronomie, mathématiques, équitation ...). Ainsi, elles prennent la forme de « stage » car les enfants doivent en sortir avec des connaissances acquises au cours de leur séjour. On est donc loin du modèle d'origine...

La colonie a un coût élevé : 800 euros la semaine en moyenne

Un sondage Ifop réalisé au printemps pour l'association La Jeunesse au plein air confirme que la fréquentation des colonies de vacances n'est plus une pratique de masse. Seul un quart des enfants âgés de 7 à 12 ans ont déjà expérimenté ce type de séjour. La principale raison est l'investissement financier qu'elle demande aux parents. La fourchette de prix s'étant de 400€ à 1200€. De fait, ce sont désormais les enfants des catégories socio-professionnelles supérieures qui semblent expérimenter les colonies au détriment des enfants des classes populaires.

Des inégalités renforcées

Cette évolution à la hausse des prix s'explique selon différents facteurs : la mise aux normes des infrastructures (causant la fermeture de nombreuses colonies), la baisse des dotations des collectivités ainsi que les nécessités d'encadrement de qualité et de transport. Autrefois, le modèle des colonies se voulait intégrateur et populaire. Le but était de permettre à tous les enfants, de toutes catégories sociales, de partir en vacances. Cependant, à la fin des années 80, les centres, en compétition, ont cherché à attirer les enfants de catégories sociales supérieures avec des familles « solvables ». Par conséquent, le décalage entre les classes populaires et celles plus favorisées s'est accentué....

Julien Piler

Août 2019 – Web

Article paru sur le site www.letelegramme.fr, le lundi 12 août 2019

Garde des enfants. La nouvelle place des grands-parents

Au fil des ans, les jeunes enfants partent de plus en plus en vacances avec leurs parents et restent moins chez leurs grands-parents. Mais en semaine ou le week-end, leur aide est souvent sollicitée.

Un bout de l'été chez les papys et les mamys, incontournable ? De moins en moins. D'abord parce que pour passer des vacances chez ses grands-parents, il faut en avoir. Mais aussi parce que les grands-parents eux-mêmes ne le demandent pas toujours... Des choix différents que vous nous avez expliqués en témoignant. Mais hors des cas personnels, quelle est la tendance : vacances avec ou sans petits-enfants ? Plutôt avec, mais moins qu'avant. L'organisation des vacances avec les enfants a globalement changé. **D'après l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des enfants et des jeunes, seulement un enfant sur deux âgé de moins de 16 ans partait exclusivement avec les parents en 1981. En 2004, ce taux était passé à 57 %. Et en 2011, la part de ces moins de 16 ans atteignait 65 %, soit plus de six sur dix. L'augmentation est donc surtout marquée sur ces dernières années. En parallèle, la part des enfants partant avec ou chez leurs grands-parents a diminué de moitié.**

Cette baisse dépend toutefois des tranches d'âges. Plus un enfant est jeune, plus il passera ses vacances avec ses grands-parents. Entre 5 et 7 ans, les séjours sans les parents se passent d'ailleurs tous chez les grands-parents. Ces parenthèses grands parentales diminuent avec l'adolescence. A partir de 14 ans, elles sont deux fois moins fréquentes, mais sans disparaître pour autant.

Cette évolution selon l'âge va de pair avec les types de journées passées en compagnie des grands-parents. Une part importante des enfants gardés par leurs papys ou leurs mamys le sont de façon occasionnelle, pour dépanner face à un problème de garde ou de façon régulière mais pour une courte durée. Au final, un enfant de moins de 6 ans sur quatre est gardé au moins une fois par ses grands-parents sur une semaine, et deux tiers le sont occasionnellement, selon les statistiques du ministère de la Santé.

Le mercredi se révèle logiquement le jour le plus « grand-parental » pour les enfants de moins de 6 ans. Mais si les grands-parents sont moins fréquemment sollicités le week-end, la garde des enfants y dure plus longtemps : entre 8h30 et 10h30 les week-ends, c'est-à-dire une journée entière. Le mercredi, cette durée moyenne s'élève à sept heures.

Ces tendances varient beaucoup en fonction du lieu de vie des grands-parents. Ceux qui habitent à moins de 30 minutes du domicile familial sont nettement plus sollicités. D'autres facteurs de différences entrent également en jeu : la situation professionnelle des parents et leurs revenus. « Les enfants des ménages les plus aisés et ceux dont les mères sont les plus diplômées ont plus de chances d'être gardés par leurs grands-parents », observe le ministère. Au total, selon les chiffres de la Drees, les 15 millions de grands-parents en France effectueraient environ 16,9 millions d'heures de garde par semaine auprès des enfants de moins de 6 ans.

Blandine Le Cain

Août 2019 – Presse papier

Article paru dans le quotidien Sud Ouest, le mardi 27 août 2019

Les colos font de la résistance

Au centre Adrien-Roche à Meschers-sur-Gironde, les séjours d'enfants en colonie de vacances s'enchaînent à plein régime durant la saison estivale. Conçue en 1951, cette ancienne ferme viticole accueille depuis plusieurs décennies des centaines d'enfants venus de toute la France métropolitaine. Pour la saison estivale 2019, les centres de vacances du littoral royannais ont accueilli 3 797 mineurs sur 138 séjours différents. Des chiffres en constante évolution par rapport à l'année 2014 où ces mêmes communes avaient accueilli 60 enfants de moins, sur 113 séjours.

Pour autant, il est de plus en plus difficile pour certains établissements de continuer leurs activités (voir ci-dessous), du fait d'une baisse constante du nombre d'enfants au départ au niveau national. De quatre millions d'enfants au début des années 1960, ils n'étaient plus que 1,4 million de jeunes à séjourner en France métropolitaine. « Le déclin généralisé du secteur est loin de représenter la totalité des réalités complexes des accueils collectifs de mineurs avec hébergement », analyse l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes, dans son rapport du mois d'avril. Le territoire royannais en est la preuve.

Une terre de colonies

L'histoire du département avec les colonies de vacances est une histoire ancienne. Depuis le XXe siècle, le littoral atlantique a toujours été une destination de choix pour les départs en colonie de vacances. Succédant à la mode des bains de mer, les séjours sur le littoral permettent aux enfants de profiter de l'air marin de la côte atlantique, tout en étant baigné par la douceur de son climat et un ensoleillement omniprésent. " La Charente-Maritime est un département touristique donc forcément attractif. Mais c'est une vraie terre de colonies qui a toujours su les accueillir avec bienveillance ", analyse Louise Fenelon Michon, référente de la commission " Vacances enfants-ados " de l'Union nationale des associations de tourisme de plein air (Unat).

Autre argument de choix : les activités proposées. Et pour cela, la recette ne change pas. Soucieuses que leurs enfants prennent du plaisir, les colonies de vacances optent de plus en plus pour des séjours alliant activités sportives et pédagogiques. Planche et char à voile, surf, ou encore plus récemment stand up paddle, les séjours s'articulent autour de la découverte du littoral avec des activités différentes selon les âges. Avec, pour une grande majorité, un fil rouge commun : la découverte du milieu marin.

De nouvelles pratiques

Si les tendances de fréquentation constatées au niveau national ne se vérifient pas dans le département, l'évolution constatée sur les communes du Pays royannais permet d'identifier les points forts et faibles de chaque commune. Et les chiffres ne trompent pas. Depuis 2014, plusieurs communes voient leur fréquentation alors que d'autres plongent vertigineusement (voir encadré). Une fréquentation à succès qui s'explique, d'une part, par la position géographique, mais aussi par les

dynamiques engagés par les collectivités territoriales et les centres. " La différence de fréquentation entre les communes peut s'expliquer par ce qui est proposé au niveau des installations et des politiques mises en place par les structures, plus que de la ville en elle-même ", poursuit Louise Fenelon-Michon. Des chiffres en hausse qui n'empêchent pas certains centres de faire face à la réalité du terrain.

Des solutions pour faire face

" Depuis vingt ans, il y a une baisse de la fréquentation. Mais de plus en plus d'organismes privés nous achètent des places ", observe Jean-Marc Deglane, président de la Ligue d'enseignement de la Haute-Vienne. D'une durée de plus en plus courte - une à deux semaines -, les colonies de vacances accueillent de plus en plus d'enfants en quête d'un dépaysement, pas forcément très loin du domicile familial. " La famille n'habite pas, en général, très loin du lieu de la colonie. Car les frais de transports sont moins coûteux et car il y a aussi un aspect psychologique chez les familles, de laisser l'enfant partir à deux heures de route maximum du domicile " explique Louise Fenelon-Michon.

Pour continuer d'accueillir un public toujours aussi nombreux, les centres de vacances tentent de trouver des solutions. L'une est d'optimiser le remplissage des bâtiments par l'organisation de classes de découvertes ou de mini-camps. " Avec le développement des classes de mer, nous arrivons à trouver un équilibre entre la période estivale et les mois hors saison ", explique Jean-Marc Deglane. Organisées tout au long de l'année, elles permettent aussi de tisser des liens avec des groupes scolaires, venus de moins loin, mais tout autant intéressés de découvrir le littoral et plus à même de revenir. Un choix payant, puisqu'il permet à de nombreux enfants de découvrir, le temps de quelques jours, l'univers des colonies de vacances, avant de vouloir faire le grand pas.

Neuf communes (ou rassemblements de communes) grandes disparités, les colonies de vacances aux alentours de Royan. Les chiffres, venant de la Direction départementale de la cohésion sociale, recensent le nombre de séjours organisés dans les communes lors des mois de juillet et d'août et le nombre d'enfants participant à ces séjours. Les chiffres sont de 2014, date la plus ancienne enregistrée, et 2019, la plus récente. En 2014, c'est la ville de Meschers qui accueillait le plus d'enfants (1 014 mineurs) et de séjours (38). En 2019, elle reste en tête des destinations avec 53 séjours et 1 429 enfants. La ville de Royan a connu la plus forte baisse de fréquentation. Passant de 546 enfants en 2014 à seulement 109 mineurs en 2019. C'est Saint-Palais-sur-Mer qui connaît la hausse de fréquentation la plus importante. Elle accueille 794 mineurs en 2019, contre 522 en 2014. Les motivations sont le plaisir, l'amusement, la pédagogie et la pratique d'une activité sportive.

A Saint-Palais-sur-Mer, les murs décrépis du centre de Louis-Gaston Roussillat parlent pour lui. Dans ce bâtiment appartenant au département de la Creuse, la Ligue de l'enseignement de la Creuse (FOL 23) organise des colonies de vacances depuis les années 1950. Pourtant, au fil de celles-ci, le bâtiment se fait de plus en plus vieillissant, mettant en question la pérennité de la structure. « On résiste pour pouvoir continuer d'accueillir des colonies de vacances. On espère ne pas fermer comme de nombreuses autres infrastructures », regrette Sébastien Bonnaud, le directeur du centre. Car des anciens bâtiments abritant des colonies de vacances, on pourrait en compter par dizaines. Parfois en manque de travaux, parfois fermés ou bien vendus, de plus en plus ferment leurs portes dans le département. La raison ? Des bâtiments vieillissants et un manque de fonds pour les rénover.

Manque de rentabilité

Plus gros prescripteurs de colonies de vacances, les collectivités territoriales et les comités d'entreprises ont souvent du mal à assurer le coût des réhabilitations et la rentabilité du bâtiment. « Une partie des comités d'entreprise vendent leur patrimoine car c'est un vrai boulot et un investissement en manque de rentabilité », explique-t-on du côté de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat). « Pour le centre Adrien-Roche à Meschers-sur-Gironde, c'est un investissement conséquent, 4 millions d'euros depuis dix ans » admet Jean-Marc Deglane, président de La Ligue d'enseignement de la Haute-Vienne.

Sur l'île d'Oléron, l'ancien hôtel du Soleil a connu un sort similaire fin juillet. Fermé en 2015 par la ville de Limoges, le propriétaire, il ne répondait plus aux normes obligatoires. Le 1^{er} juillet dernier, la Ville a décidé de le revendre à un promoteur immobilier, pour lui attribuer une seconde vie. A Meschers-sur-Gironde, un site de 39 000 m² accueillait des colonies de vacances venues de la commune de La Courneuve, en région parisienne. Elle aussi propriétaire du bien, elle l'a revendue en 2010 à la Communauté d'Agglomération de Royan. Depuis, une partie a été vendue et une autre louée.

Troisième cas similaire à Saint-Georges-de-Didonne, où la Ligue de Dordogne a fermé son établissement, il y a quatre ans. Afin de combler ce manque de structures, de nombreux comités d'entreprises ou de collectivités territoriales s'orientent vers le camping pour leurs colonies de vacances, ou délèguent l'organisation à un prestataire privée.

Clément Gauvin

Liste des *Bulletins* publiés par l'Ovlej

N°	Mois	Année	Titre
1	Mai	2001	La fréquentation des séjours de vacances collectives / Evolutions 1994-1999
2	Novembre	2001	L'activité des séjours de vacances collectives / Evolutions et résultats 2000
3	Juin	2002	Les aides au départ en vacances collectives dans quatre départements
4	Février	2003	La fréquentation des séjours de vacances collectives en 2001
5	Mars	2003	Les contrats éducatifs locaux / Aménagements et conceptions du temps libre
6	Octobre	2003	Les jeunes et leurs vacances / Images des vacances et accès à l'autonomie
7-9	Octobre	2004	Devenir animateur et directeur occasionnels aujourd'hui en centres de vacances et de loisirs
10-15	Avril	2005	Centres de vacances, colonies de vacances... Perception et attentes des parents
16	Décembre	2005	Rétrospective de la fréquentation des séjours collectifs 1954-2004
17	Octobre	2006	Les 5-19 ans et les vacances en 2004 / Types de pratiques et accessibilité
18	Juillet	2007	Les aides au départ dans l'enquête vacances 2004 / Les 5-19 ans et les vacances (2)
19	Mars	2008	Entre soi ou avec les autres : séjours familiaux, sans les parents ou colos / Les 5-19 ans et les vacances (3)
20-25	Juil. Août	2009	De l'enfance à l'adolescence la participation aux activités de loisirs et de vacances en situation de handicap
26-31	Mars	2010	Organisation du temps libre et pratiques collectives / (1) De la maternelle à l'école primaire
32-37	Mai	2010	Organisation du temps libre et pratiques collectives / (2) Du collège au lycée
38-40	Septembre	2010	D'une politique de service à une politique sociale et éducative pour les enfants et des jeunes
41	Mars	2013	Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille
42	Juillet	2013	Les colos aujourd'hui : un modèle de vacances socialement partagé qui perdure et se transforme
43	Mai	2014	Les centres de loisirs : état des lieux de la fréquentation en 2011
44	Avril	2015	Centres de loisirs, mini-camp, colonies : choix et expériences du collectif
45	Janvier	2016	De la mixité des publics à la diversité des enfants / Point de vue des parents et des adolescents
46	Juillet	2016	Choisir une colo ou un mini-camp : quels sont les critères des familles, des enfants et des adolescents ?
47	Juin	2017	L'expérience du vivre ensemble selon les jeunes fréquentant les accueils collectifs de mineurs
48	Juin	2018	De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des parents
49	Novembre	2018	Animateur en centres de loisirs et colonies de vacances : initiateur, observateur ou médiateur du vivre-ensemble ?

N°	Mois	Année	Titre
50	Avril	2019	Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs
51	Novembre	2019	Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2018-2019
52	Février	2020	De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des enfants et des adolescents

Téléchargez les *Bulletins* sur le site www.ovlej.fr, dans la partie Études/Bulletins.